

Accident avec Exposition au Sang

- CONDUITES À TENIR -

Accident avec Exposition au Sang (AES) :

Tout contact avec du sang, un liquide biologique contenant du sang ou un liquide biologique non souillé de sang mais potentiellement contaminant (liquide céphalo-rachidien, sécrétions génitales...) lors d'une piqure ou coupure avec un objet contaminé, d'un contact sur peau lésée ou d'une projection sur une muqueuse (œil, bouche, nez).

1

Piqure, coupure, contact sur peau lésée

- Ne pas faire saigner
- Nettoyer la zone cutanée à l'eau et au savon puis rincer et sécher
- Désinfecter 5 à 10 min
 - Dakin
 - Bétadine dermique
 - Eau de Javel à 2,6% de chlore diluée au 1/5°
 - Alcool à 70°

Projection sur muqueuses

- Enlever les lentilles si nécessaire puis rincer abondamment pendant 5 à 10 min au sérum physiologique ou à l'eau

2

Prendre un avis médical :

- Pour évaluer le risque infectieux (VIH, VHB, VHC)
 - Statut sérologique de la personne source
 - Type d'exposition
 - Immunité de la personne exposée (VHB)
- Pour mettre en place un traitement prophylactique si besoin

3

Dans les 24h :

- Informer la hiérarchie
- Déclarer l'accident du travail
- Suivre les préconisations du médecin pour le suivi sérologique
- Contacter le médecin du travail pour déterminer les actions de prévention à mettre en place